

VALDURENQUE-INFOS



JOURNAL D'INFORMATIONS TRIMESTRIELLES
édité par la MAIRIE DE VALDURENQUE

AVRIL - MAI - JUIN 1984

NUMÉRO 6

LES DOSSIERS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 MARS 1984

La séance s'est déroulée sous la présidence de M. Jacques CROS, Maire :
Les quinze Conseillers Municipaux étaient présents.

I - Budget Primitif 1984

M. DE BLAY présente le budget primitif 1984 qui s'équilibre ainsi:

Dépenses de fonctionnement	826 663 F
Recettes de fonctionnement	826 663 F
Dépenses d'investissement	129 390 F
Recettes d'investissement	129 390 F

BUDGET D'ASSAINISSEMENT

Dépenses de fonctionnement	74 382 F
Recettes de fonctionnement	74 382 F
Dépenses d'investissement	28 834 F
Recettes d'investissement	28 834 F

CHARGE FISCALE

Après étude du budget communal de 1984, les impositions directes concernant la commune (impôts locaux) ont été augmentées de 12% en moyenne: c'est ce qu'on appelle la pression fiscale.

Le Conseil Municipal a décidé de ne pas changer le taux des impôts.

II - Travaux

Différents travaux ont été prévus par le Conseil Municipal pour l'année 1984

- Entretien des chemins
- Réparations des bâtiments communaux.

La Commune de Valdurenque possédant un PLAN D'OCCUPATION DES SOLS (P.O.S.), le Maire, d'après la nouvelle réglementation du 1er Avril 1984, s'est vu confier la charge d'attribuer des permis de construire.

Le Conseil Municipal a pris la décision de confier l'instruction de ces dossiers aux services de la D.D.E. qui le fera gratuitement.

Accord du Conseil Municipal à la Mairie de Castres pour l'agrandissement de la décharge du PIOCH.

Un syndicat mixte pour l'étude du transfert, du traitement, de la valorisation des ordures ménagères du SUD-EST du département vient d'être créé, le Conseil Municipal de Valdurenque a adhéré à ce syndicat.

Le Conseil Municipal accepte de prendre une délibération pour instituer une taxe sur les emplacements publicitaires qui sera payée par les organismes de publicité (Giraudy, Avenir Publicité).

Actualisation de la taxe de raccordement:

Le Conseil Municipal décide d'actualiser la taxe de raccordement à l'égout pour les maisons construites avant 1978. Elle sera de 500 F pour les maisons construites postérieurement à 2 000 F.

III - Fournitures Scolaires.

Il est décidé, après un vote, que le budget des fournitures scolaires pour l'année 1984 sera de 85 F par enfant

IV - Associations

En application des directives gouvernementales le Conseil Municipal n'augmentera pas le montant des subventions aux sociétés.

Ces subventions sont:

-CLUB D'ANIMATION:	2 400 F
-AIDE POUR LA FÊTE LOCALE:	1 000 F
-MAISON DES JEUNES:	2 000 F
-3ème AGE:	2 000 F
-PETANQUE:	900 F
-A.C.E.:	1 200 F

-AIDES MÈNAGÈRES: 1 100 F
-ASSOCIATION OMNISPORT: 400 F.

-LA SOCIÉTÉ DE CHASSE aura comme chaque année les 10 F que la commune perçoit par permis: soit un montant de 480 F pour l'année 1983-1984.

Un arrêté a été pris pour mettre en sens unique la partie de la rue du Communal comprise entre la maison de M. LISERRA et la Place de l'Etoile.

Le Conseil Municipal a décidé que la surface vendue pour une tombe serait de 2 M².

VALDURENQUE : Son Alimentation en Eau

Jusqu'en 1948, le village était alimenté par trois puits: depuis c'est l'eau venant du barrage du Pas des Bêtes fournie par le syndicat d'adduction d'eau potable de LABRUGUIERE qui approvisionne VALDURENQUE.

Ce syndicat fonctionne à deux niveaux:

1°/ Syndicat de six communes (LABRUGUIERE, LA GARRIGUE, PAYRIN, PONT DE L'ARN, VALDURENQUE, VIVIERS LES MONTAGNES).

Il assure la production de l'eau, le traitement, le transport jusqu'aux réservoirs d'équilibre des six communes.

2°/ Syndicat de cinq communes (LAGARRIGUE, PAYRIN, PONT DE L'ARN, VALDURENQUE, VIVIERS LES MONTAGNES).

Il assure la distribution de l'eau aux abonnés. Si LABRUGUIERE ne figure pas au nombre des communes c'est parce qu'au moment de la formation du syndicat, elle disposait de son propre réseau de distribution.

Ledit syndicat est géré par un bureau dont le Président est M. MASSIP, Maire de PAYRIN. L'exploitation technique est faite sous le contrôle de la société méridionale des eaux par une équipe de fontainiers sous la responsabilité de M. VAYSSIERE Chef fontainier.

En cas de problème technique, il est recommandé de prévenir la Mairie de PAYRIN (Tél 61.04.00) qui garde un contact radio permanent avec les équipes de fontainiers pendant les heures de bureau.

En cas d'urgence, et en dehors des heures ouvrables, prévenir M. VAYSSIERE (Tél 61.20.01) Pont de l'Arn.

COMMUNIQUES DES ASSOCIATIONS:

ECOLE de Valdurenque

Le voyage scolaire a eu lieu le dimanche 20 Mai. Deux cars ont été nécessaires pour transporter les 110 participants.

Une très bonne ambiance; hélas un temps un peu maussade et quelques gouttes de pluie à Cordes. Le matin visite de la Cathédrale d'ALBI- du Palais de la Berbie et du vieil ALBI.

L'après-midi fût réservé à Cordes et en fin de journée, découverte pour de nombreuses personnes du méandre d'Ambialet.

Ce voyage aura permis aux élèves et à bien des parents de découvrir une partie de notre département.

En résumé, journée enrichissante pour tout le monde.

M. J. C. Valdurenque

La M.J.C. VALDURENQUE rappelle le succès obtenu par le rassemblement des M.J.C. du Tarn qui s'est déroulé sur la Commune. Elle tient à remercier vivement les personnes du village qui y ont participé.

Animations futures: Des séances de grand reportage sont prévues mais en raison du prix de celles-ci, l'entrée sera payante:

Gratuit jusqu'à 6 ans.
TARIFS: 15 F pour les non-adhérents.
10 F pour les adhérents.

DATES A RETENIR:

Samedi 20 Octobre 1984- Bal avec les Castors du Mu-sette.

- Dimanche 23 Septembre 1984: Rallye cycliste, celui ci sera reporté au dimanche 30 Septembre en cas de mauvais temps.

Club d'Animation

Nous portons à votre souvenance les diverses festivités pour l'année 1984.

Feu de la SAINT JEAN le 30 JUIN.

Fête Locale le 17- 18- 19 Août

Avec le Vendredi 17 Orchestre DIESE

Le Samedi 18 Orchestre LES CASTORS

Le Dimanche 19 Orchestre LAFAYE (Jacky)

Le Samedi 18 Août à 14 H - Concours de Pé-tanque ouvert à tous.

La Fabounade le 2 Septembre.

Aide Sociale

L'assistante sociale, Melle DUCHE ne tiendra plus de permanence à la Mairie le 1er Jeudi de chaque mois; cependant elle se déplacera auprès des familles qui la préviendront dans le cas de problèmes.

Elle donnera tous les renseignements nécessaires.

(Appeler le 61.12.34. pour tout rendez-vous)

Amicale Pétanque Valdurenque

Au nom de l'amicale, le Président remercie M. le Maire et son Conseil Municipal pour la subvention qui lui a été accordée.

Il souhaite la bienvenue aux nouveaux adhérents et se tient à la disposition de ceux qui voudraient retirer leurs licences avant la fin du mois de Juillet.

ASSOCIATION OMNISPORT DE VALDURENQUE

La saison de Tennis a recommencé pour l'année 1984.

L'Association Omnisport a élu un nouveau bureau de gestion:

-Président:	M. ALLABERT Alain
-Vice-Président:	M. LAVIGNE Gilbert
	M. BONNAFOUS André
-Trésorier:	M. PEREZ Fernand
-Trésorier Adjoint:	M. ALBO Bruno
-Secrétaire:	Mme PROS Martine
-Secrétaire Adjoint:	M. MAUREL Jean-Louis.

M. PENCHENAT anime les cours de tennis du mercredi matin pour les enfants, et M. Jean-Michel HOULES, ceux du mercredi soir pour les adultes.

AVIS AUX AMATEURS

Un tournoi de tennis en simple, double et double-mixte aura lieu à la fin du mois de Juin 1984, étalé sur quinze jours.

Ce tournoi est réservé uniquement aux adhérents de l'association.

Pour tous renseignements - s'adresser à M. Claude ALLABERT.

CLUB DU 3^{ème} AGE de Valdurenque

DIMANCHE 6 MAI - SORTIE CATALANE

Départ de VALDURENQUE 6 h. - 40 personnes sont du voyage ; assez beau temps, halte au PERTHUS, repas à ARGELES S/MER dans un bon Hôtel. Le service était parfait. Retour par le BARCARES et NARBONNE.

Excellente journée qui donnera bien des regrets à ceux qui n'étaient pas du voyage.

MARDI 15 MAI - SORTIE SPECTACLE IRSO

Salle des Congrès à MAZAMET. Remercions ici l'IRSO pour la qualité du spectacle offert gratuitement aux membres des diverses sociétés ou 3ème Age. Voyage en car- 23 personnes participaient à cette sortie et ne le regretteront pas: un spectacle pareil aurait coûté 150 ou 200 F pour le moins. Merci à l'IRSO pour cette initiative.

MARDI 5 JUIN - SORTIE VERS LE PAYS DE D'ARTAGNAN

.....Ses foies gras et son Armagnac. Départ 6 H dans un car tout confort (wc, radio, air climatisé), chauffeur excellent conducteur et conteur agréable qui avec les fines équipes «d'as biscon pas» (les Rosette, Marie-Louise, Germaine, Camille, Louis et Albo et j'en oublie) ont animé le voyage de leurs chants.

Bref une ambiance extraordinaire qui nous a fait oublier le mauvais temps de l'extérieur. Pluie et vent ne nous ont pas permis de goûter aux paysages traversés qui nous semblaient attrayants.

Réception par le guide municipal de Lectoure, vieille Cité avec de très beaux monuments. Visite de l'ancien Evêché dans lequel se trouve le musée lapidaire gallo romain témoin du passé archéologique de cette région, très riche en vestiges anciens que nous avons pu apprécier. Nous avons parcouru les salles aménagées pour perpétuer le souvenir du Maréchal d'Empire LANNES, enfant du pays, devenu ami et Maréchal de NAPOLEON 1er. Visite également des jardins et parcs en terrasses qui dominent le pays avec vue sur la chaîne des Pyrénées, par temps clair, que nous n'avons malheureusement pas vus, les nuages les recouvrant. L'église très ancienne qui est d'une grande beauté architecturale, a retenu toute notre attention.

Le repas pris dans une charmante auberge, a bénéficié d'une bonne «ambiance chant», Maynadier, créée par la truculence de notre cher Léon, qui a passé ce jour là, une rude journée. Honneur à lui qui a été à la peine et nous a permis de boire une excellente bouteille de fine Napoléon emportée de haute lutte par une attaque concentrée du bataillon de choc et de charme. Moga, Louis, la reine Margot et Léon qui passeront désormais à la postérité pour leur action courageuse, dans la prise des caves Laressingle à CONDON.

Nous avons visité une conserverie, malheureusement sans appétit: nous sortions de table. Regrets éternels jusqu'à la prochaine.

Dernière visite du château féodal de Laressingle, situé sur une colline dominant la vallée, tentative de Léon pour la 2ème attaque d'Armagnac, qui a malheureusement échoué dans les fossés du château, le bistrot était imprenable ce jour-là et le gardien «une ase mal fargat».

Retour sous les chants et cassettes musettes qui se sont succédés jusqu'à VALDURENQUE. Dans le car, nous avons été émerveillés par les histoires en langue d'oc racontées par M. ALBO en duo avec la reine Margot soutenus par Camille, Louis et autres Rosette, Germaine, Marie-Louise: excusez si j'en oublie. Remercions-les de leur talent et de la bonne humeur qu'ils ont dépensés pour tous.

N'oublions pas Léon épuisé par toutes les attaques de cette journée, terrassé par ses émotions, qui se reposait en faisant des rêves de foies d'oies, nageant dans l'armagnac.

Retour au bercail à 9H, M. ROQUE, alerté par téléphone de notre arrivée, avait bondi à la salle communale, allumer un bon feu, faire du café; enfin, tout ce qu'il fallait pour recevoir ces gens épuisés par les émotions de la journée.

Souper fraternel, café, vidange de la bouteille gagnée par Léon, chants et séparation en se jurant de recommencer au plus tôt; encore une fois, plaignons les absents.

Notes Historiques sur Valdurenque

LES COMTES DE CASTRES

1229 : MONTFORT

Après la défaite des TRENCAVEL, leurs biens devinrent possession du roi de France en 1225, Louis VIII créa la seigneurie de CASTRES en 1229 et la donna à Philippe de MONTFORT, neveu de Simon- Son fils Philippe lui succéda en 1249, et son petit-fils Jean en 1270.

La seigneurie de Gaix fût donnée par Jean de MONTFORT aux deux frères BURLAS vers 1270. Ces nouveaux seigneurs devinrent les vassaux du Seigneur de Castres, lui-même vassal du Roi de France.

La vie des deux seigneuries fût étroitement liée. Il existe un acte notarié sur parchemin de 1290 qui fixe les limites des deux seigneuries. Le même arbitre Bernard de COMMINGES fixa aussi les limites entre la seigneurie de Gaix et celle d'Arifat, appelée anciennement LAGRIFOUL. En même temps fût réglé le droit de pêche dans la Durenque et le droit de pâturage. Les habitants de CASTRES reçurent le droit de ramasser les glands sur le territoire de BOISSEZON.

La Chartreuse de Saix fût fondée en 1361, et c'est vers 1380 que furent fondés plusieurs couvents et hôpitaux.

Vers 1340, la ville de CASTRES comptait 9 000 habitants, autant qu'ALBI. Mais vers 1348, une épidémie de peste noire fit perdre à CASTRES la moitié de sa population. Plus tard, la lèpre et de grandes famines dont celle de 1375, décimèrent la ville de CASTRES.

1301 : ELEONORE : de Montfort, épouse du Comte Jean de VENDOME, sœur de Jean de Montfort fut l'héritière de la seigneurie de CASTRES. C'est en 1313, que la seigneurie de Gaix passa par voie d'achat à Pierre Raymond de Montbrun.

1340 : BOUCHARD DE VENDOME : fils d'Eléonore lui succéda à sa mort. A cette époque, les Anglais qui menaçaient le Toulousain arrivèrent près d'ALBI.

La ville de CASTRES fut solidement fortifiée pendant les chevauchées du Prince Noir et les pillages des grandes compagnies. Elle était située de part et d'autre de l'Agoût reliée seulement par deux ponts ; le pont vieux construit en bois et le pont de la rue Villegoudou.

1353 : JEAN COMTE DE VENDOME et de CASTRES succède à son père le Roi de France Jean LE BON perdit en 1350 la bataille de MAUPERTUIS et fût fait prisonnier par les Anglais ainsi que Jean de VENDOME.

Le Roi érigea en Comté la Seigneurie de CASTRES en faveur de son compagnon de captivité.

1366 : BOUCHARD DE VENDOME succède à son père Jean sous la tutelle de sa mère. A sa majorité ; il alla guerroyer contre les Anglais et devint en 1369, Capitaine Général de cette guerre.

C'est vers cette époque que la Seigneurie de Gaix passa dans la famille des CARDAILLAC, Comte de BIOULE par le mariage de Marguerite de Montbrun héritière de Gaix et autres lieux.

1371 : CATHERINE sœur de Bouchard, avait épousé Jean I de BOURBON Comte de la Marche. Elle succéda à son frère dans le Comté de CASTRES.

Le pays Castrais ne cessait d'être désolé par les pillages des compagnies. On leva en 1397 des subsides pour chasser ces bandes de châteaux d'Ambres et de Dourgne.

1411 : JACQUES DE BOURBON son fils lui succéda dans le Comté de CASTRES. Il fût Roi de Hongrie et épousa en secondes noces Jeanne, Reine de Naples et de Sicile. Il se rendit en Italie et régna avec sa femme.

L'Albigeois continue à être désolé par les Anglais et par les Compagnies composées de brigands.

1438: BERNARD D'ARMAGNAC

Gendre de Jacques, Roi de Hongrie qui gouvernait depuis longtemps le Comté de Castres succéda à ce dernier.

1456 : JACQUES D'ARMAGNAC : succéda à son père Bernard, plus connu sous le nom de Duc de Nemours. Sa mère, Eléonore de Bourbon vivait encore en 1464.

Il se déclara contre le Roi Louis XI et prit partie pour les ducs de Bourgogne et de Bretagne. Il fût pris, condamné à mort et exécuté en 1477 aux Halles de Paris.

A la fin de la guerre de cent ans, la population augmente et l'activité économique est à nouveau prospère.

Le textile prédomine et les étoffes de Castres ont beaucoup de succès dans les foires des grandes villes des environs.

1477: BOUFFIL DE JUGE

Chambellan du Roi, Vice Roi du Roussillon et de Cerdagne, reçut de Louis XI le Comté de Castres. C'était un condottière italien qui avait beaucoup aidé le roi dans la conquête du Roussillon.

Le nouveau Comte, se heurtant aux descendants d'Armagnac, dût conquérir son nouveau comté par les armes. La Ville de Boissezon fût prise, mise au pillage, rasée et ses habitants passés au fil de l'épée. Alban, Espérausse et Viane subirent le même sort. Les environs de Castres souffrirent beaucoup de ces combats, le baron de Gaix étant co-seigneur de Boissezon.

Bouffil de Juge, voulant déshériter sa femme, sa fille unique et son gendre, fit donation entre vifs, du Comté de Castres, tout en se gardant l'usufruit, au frère de sa femme, Alain d'Albret. Il mourut en 1497.

1497 : ALAIN D'ALBRET : devait succéder à Bouffil en vertu de la donation faite à Castres.

1519:

Mais, le Parlement de Paris, ne reconnaissant pas valable la donation de Louis XI à Bouffil de Juge, l'annula et le Comté de Castres fût rattaché à la couronne de France sous François 1er en 1519.

Depuis cette date, le Baron de Gaix fit hommage de sa seigneurie au Roi de France devant le Sénéchal de Carcassonne.

Le Comté de Castres fût alors dirigé par des conseillers politiques, quatre consuls et vingt quatre conseillers élus qui se réunissaient plusieurs fois par an avec quelques personnalités et habitants de la Ville en une assemblée communale.